

Bilan d'équipe DR Brest 2001-2002

Préambule

Le Dispositif Relais TESCAP fonctionne depuis maintenant 3 ans et demi. Âge de maturité...

Avons-nous atteint un stade d'efficacité ?

Au cours de ces 3 années, nous avons conforté le principe d'accueil partagé des jeunes avec les établissements d'origine. Cette forme d'accueil n'est plus remise en cause au vu des effets positifs constatés (voir en « Scolarité partagée : le point de vue des établissements d'origine »). Elle nous a permis d'instaurer un partage de la responsabilité éducative, évitant la relégation de l'élève dans une structure en marge... le travail de concertation avec les établissements d'origine reste difficile à organiser par manque de disponibilité de part et d'autre, il nous faudra maintenir et intensifier les procédures mises en place :

- Faire parvenir les envois de relevés de notes et les bilans de comportements de la part du DR.
- Insister pour être destinataire des bulletins trimestriels du jeune de la part des établissements d'origine.
- Mettre en place des échanges, avec la personne référente, par le courrier électronique, nous semble être le moyen de communication le plus efficace.

Notre souhait d'assister aux conseils de classe des jeunes n'a pas été maintenu ; la confrontation DR / équipe pédagogique est difficile, les enseignants percevant parfois la valorisation du travail de l'élève comme une atteinte à leur propre travail...

Le fait que l'élève n'ait plus l'ensemble des cours à l'emploi du temps est aussi un blocage, chacun défendant la qualité essentielle de « sa » matière. D'autre part, nos relevés de notes faisant apparaître les niveaux sur lesquels ont travaillé les élèves, les interpellent : difficile d'admettre qu'un élève inscrit en 4^{ème} puisse aussi travailler les maths par exemple sur les niveaux 6^{ème} et 5^{ème}..., cela installe le malentendu que dans le DR, on flatte le jeune en le faisant travailler en dessous de son niveau et que ses réussites sont discutables !

Le point qui questionne le plus est le retour dans l'établissement d'origine : comment réintégrer dans sa classe, en cours d'année, un jeune qui n'a pas pu suivre tous les cours en toutes les matières ? C'est mettre en situation difficile aussi bien le jeune que l'enseignant, les conflits peuvent resurgir, conduisant à un nouvel échec réduisant à néant les efforts des uns et des autres.

Nous maintenons cependant le principe d'une date butoir pour cet accueil partagé, un bilan doit alors être effectué et le principe du maintien d'un accueil partagé est rediscuté avec les différentes parties.

La rentrée de septembre 2002 verra un renouvellement de l'équipe : Dominique PROUST, assistante sociale PJJ à ½ temps, souhaite « passer la main » à un collègue du CAE (Centre d'Action Educative). Le poste à mi-temps de Jean-Jacques STEPHANT, éducateur PJJ, n'est pas reconduit. Cet état de fait nous obligera à « réduire la toile » pour l'année scolaire à venir.

Les effectifs : la « promo » 2002

CLSA de juin 01

- DR 15 ans

Classe de 5^{ème} – Collège - Landerneau.

Accueil : Début : 24.09.01 Fin : 20.06.02

Contrat : - 3 demi-journées dans le Dispositif.

- Cours maintenus dans le collège : Maths, Phys., Anglais, EPS, Hist/Géo, Ed. Mus., Technologie.

Eléments justifiant la scolarité alternative

- Histoire personnelle

D. est placé en foyer éducatif depuis février 01 dans le cadre de la protection de l'enfance, suite à la séparation très conflictuelle de ses parents. Il voit son père mais n'a plus de contact avec sa mère. Toute son énergie et ses préoccupations sont dirigées vers le domaine affectif, d'où ses fugues pour rejoindre son père, le refus en bloc de l'école et de toute projection dans une formation, quelle qu'elle soit. D. ne donne pas sa confiance aux adultes...

Le placement en foyer sera maintenu jusqu'en décembre 02 avec ensuite un retour chez son père.

- Histoire scolaire

Des difficultés d'attention et des résultats trop moyens en primaire.

6^{ème} : résultats trop justes en français, insuffisants en langues et en maths. Des capacités scolaires en jachère.

5^{ème} : très faible, démotivé, refus de travail.

Objectifs de l'accueil partagé

- Remotiver sur la scolarité, reprendre les bases.
- Rétablir le contact, la confiance avec les adultes.
- Apaiser, aider à prendre du recul avec la situation personnelle.
- Envisager l'avenir scolaire.

Evolution

- Le 18.12.01 : 1^{er} bilan satisfaisant...
- Travail scolaire mis en route niveau 6ème / 5ème. Résultats corrects, mais D. s'engage peu.
- Communication adulte/jeune rétablie : les relations s'améliorent au collège, comme au foyer ou dans le DR.
- Des stages en entreprises (boulangerie) ont été mis en place à la demande de D. . Le bilan est tout à fait positif.
- Le projet professionnel a pu être élaboré. Une demande en Maison Familiale et Rurale a été déposée.

L'après

D. est accepté en MFR. A l'examen d'entrée, il a obtenu la note de 14 en français et de 12 en maths.

CLSA de novembre 01

- **FK** 14 ans ½

Classe de 5^{ème} Collège - Brest (depuis janvier après une exclusion du Collège Innovant en octobre).

Accueil : - Début : 24.01.02 (attente de l'inscription dans un nouveau collège)
- Fin : 20.06.02

Contrat : 3 demi-journées dans le Dispositif.

Cours suivis dans le collège : Technologie, Education Physique, Arts Plastiques-Musique, Physique, Histoire-Géographie, Français (1H en groupe).

Eléments justifiant la scolarité alternative

- Histoire personnelle

F. vit avec sa mère, ses parents sont séparés. Il voit son père régulièrement. Les relations père-mère sont très conflictuelles, et aucun consensus ne peut être établi concernant l'avenir de **F.**

F. est un jeune très réactif, la moindre contrariété, ou une opposition le fait « sortir de ses gonds ». Un suivi en CMPP a été proposé, mais **F.** a tout laissé tomber.

- Histoire scolaire

F. a fait 2 années de 6^{ème} dans un premier Collège, les conflits de **F.**, ou de sa mère avec l'établissement ont été permanents.

Admis en 5^{ème} au Collège Innovant à la rentrée de sept. 2001, **F.** en est exclu début octobre car il se met en opposition systématique avec l'équipe d'adultes. Il perturbe les cours, refuse toute règle, tout travail et s'impose dans un état d'agitation permanente avec 2 autres jeunes qui seront exclus à l'issue du même conseil de discipline.

Objectifs de l'accueil partagé

- Faire en sorte que **F.** amende son comportement et accepte des règles, un contrat.
- **F.** doit reprendre une posture d'élève, et fournir un travail scolaire qui lui permette de valider son année de 5^{ème}.
- Faciliter l'approche professionnelle en LP ou par le biais de stages.

Evolution

Après un début prometteur, **F.** passe par une période de démotivation en avril-mai. Nous alertons ses parents sur la dégradation de son état de santé (fatigue, amaigrissement), sur son agressivité jusque là inexistante et soulevons avec eux la question de prise de toxiques. Son avenir scolaire est toujours problématique, la mère rejette l'idée d'une 4^{ème} technologique, en Lycée Professionnel ou en MFR. Le père, plus réaliste, souhaite que **F.** soit orienté en MFR, mais la virulence de la maman bloque toute discussion.

Quant à **F.**, il n'a aucun avis sur la question... La mise en stage n'est pas d'actualité et ne s'inscrit dans aucun projet.

Sur un plan scolaire, les résultats sont très faibles.

L'après

Décision de redoublement de la classe de 5^{ème} malgré nos mises en garde : ce projet n'est pas celui de **F.**

- **LS** 14 ans ½

Classe de 5^{ème} Collège - St Renan (depuis début janvier après une exclusion du Collège Innovant en octobre).

Accueil : - Début : 25.01.02 (attente de l'inscription dans le nouveau collège)

- Fin : 20.06.02

Contrat : 3 demi-journées sur le Dispositif.

Cours suivis sur le Collège : Education Musicale et EPS.

Eléments justifiant la scolarité alternative

- Histoire personnelle

J. est présenté par sa mère comme « rebelle » depuis la petite enfance : il n'accepte aucune règle, refuse toute scolarité, ne supporte pas l'autorité, peut se montrer très agressif. La mère souhaite un suivi éducatif : une mesure administrative est mise en place à l'entrée dans le DR, puis interrompue à la demande de la famille.

- Histoire scolaire

Jalonnée d'exclusions, de refus de scolarité, tentatives d'internat qui n'aboutissent à rien...

Les bilans à l'accueil montrent un important déficit dans les matières de bases...

J. parle de l'école de pêche du Guilvinec, tout ce qui concerne la pêche l'intéresse affirme sa mère.

Objectifs de l'accueil partagé

- *J.* doit réussir à respecter des règles, à s'engager dans un contrat.
- *J.* doit reprendre une posture d'élève, fournir un travail scolaire qui lui permette de se remettre à niveau.
- Des stages dans le milieu de la pêche seront mis en place afin de vérifier la motivation, sur le dernier trimestre, un accueil à long terme 2 j/semaine pourra être organisé avec un patron-pêcheur.

Evolution

Dans un premier temps positive : *J.* fait des efforts, raccroche sur le plan scolaire et obtient des résultats corrects malgré sa grande instabilité et les difficultés de compréhension.

A partir de mars, dégradation lorsque nous insistons sur le projet professionnel : *J.* ne se met pas en recherche d'un stage auprès d'un patron-pêcheur. Nous prenons contact avec l'école de pêche du Guilvinec : le CPE fait part de ses grandes réticences sur l'inscription de *J.*, en mettant en évidence ses faiblesses scolaires et son comportement hors-normes. Sa motivation lui semble surfaite... *J.* entend ce discours et s'engage en mai dans des stages de pêche (2 X 2 jours). Pour le premier, le bilan est négatif, le deuxième se passe mieux.

La mère de *J.* nous indique alors qu'elle ne fera pas la demande d'inscription à l'école de pêche, « Il ne tiendra pas » affirme-t-elle. Nous lui conseillons de prendre contact avec la MFR de St Renan, il est accepté, puis refus de la mère de l'y inscrire avec le même argument...

L'après

J. est inscrit en pré-apprentissage à l'IFAC. Il fera de la cuisine... puis partira sur un bateau son CAP de cuisine en poche...

CLSA de décembre 01

- *K L* 14 ans ½ (16.07.87)

Classe de 4^{ème} Collège - Brest.

Accueil : - Début : 14.01.02

Fin : 20.06.02

Contrat : 3 demi-journées/sem.

Cours maintenus dans sa classe d'origine : Français, EPS, Physique, Arts Plastiques.

Eléments justifiant la scolarité alternative

- Histoire personnelle

K. vit avec son père, son frère et sa sœur. Il ne revoit pas sa mère. Les problèmes familiaux ont empiré lorsqu'il était en CM1 – CM2.

Lors de son année de 6^{ème}, il a été placé en famille d'accueil, puis en foyer éducatif au cours de son année de 5^{ème}.

- Histoire scolaire

K. ne supporte pas le rythme scolaire : il souffre d'instabilité, de manque de concentration, manifeste des signes de souffrance qui se traduisent par une fuite des cours, des réactions de rejet des enseignements, des troubles somatiques.

K. souhaitait intégrer une 4^{ème} technologique, cela n'a pas été possible.

Il est en grande difficulté en maths / langues et se trouve totalement démotivé, les absences sont de plus en plus fréquentes.

Objectifs de l'accueil partagé

- Soulager *K.* de la pression scolaire, l'amener à un mieux-être.
- Le remotiver, travailler sur le projet professionnel.
- Sur un plan scolaire, travailler à la remise à niveau en maths.

Evolution

Dès l'entrée dans le DR, *K.* se montre apaisé, déterminé à s'investir sur le plan scolaire. Le bilan de positionnement en maths permet de définir un plan de travail.

K. va s'atteler à la tâche avec une grande détermination : il reprend de manière autonome les notions non maîtrisées en maths niveau 6^{ème} puis revoit entièrement le programme de 5^{ème} avant de s'intéresser au programme de 4^{ème}, là, il sera demandeur d'aides ponctuelles.

Il reprend aussi l'anglais niveau 6^{ème}, son sérieux et son engagement nous impressionnent !

Le bilan effectué au collège, en février est positif : l'accueil partagé est maintenu sous la même forme.

Au dernier trimestre, *K.* effectue deux stages d'une semaine dans une entreprise de plomberie : les bilans sont élogieux et confirment son intérêt pour ce métier.

L'après

K. est admis en 3^{ème} TOP en Lycée Professionnel.

- *IC* 15 ans ½

Classe de 4^{ème} Collège - Plougastel.

Accueil : Début : 15.01.02

Fin : 24.05.02

Contrat : 2 demi-journées dans le DR.

Cours maintenus dans sa classe d'origine : Arts Plastiques, Technologie, Education Musicale, Français, Anglais, SVT, Physique, Espagnol.

Eléments justifiant la scolarité alternative

- Histoire personnelle

J. est placé en foyer éducatif sur décision du Juge pour Enfants dans le cadre de la protection de l'enfance. Il est suivi par le service « enfant en crise » de l'hôpital psychiatrique. Il présente de gros problèmes de comportement, de grandes difficultés en matière de sociabilité. Des accès de colère le rendent très agressif et il peut même développer une grande violence.

- Histoire scolaire

Renvoyé de tous les établissements fréquentés depuis la 6^{ème}. Interruption de scolarité de septembre 2000 à novembre 2001 après une exclusion d'une école de la Fondation des Apprentis Orphelins d'Auteuil, puis une hospitalisation en pédo-psychiatrie.

Un dossier en IRP est constitué et accepté mais l'établissement refusera de l'accueillir compte-tenu de son âge.

Inscrit en 4^{ème} de collège, il bénéficie d'un emploi du temps allégé (maximum 5H/jour).

Objectifs de l'accueil partagé

- Stabiliser le comportement de *J.*, le conduire à respecter des règles.
- Lui permettre de s'investir sur un plan scolaire avec un accompagnement individualisé.
- Travailler sur le projet d'orientation.
- Lui permettre de se raccrocher à des points concrets de valorisation.

Evolution

J. va poser problème dès son début dans le Dispositif : il va chercher à capter l'attention des autres élèves par tous les moyens, refuse de s'investir sur le plan scolaire, va se montrer agressif, cleptomane, niant toute responsabilité... Il est incapable d'autonomie dans le travail scolaire programmé.

Par contre au collège, son comportement s'amende, et, lors du bilan effectué en février, le Principal propose d'augmenter son temps de présence en cours.

Nous considérons donc que le DR remplit sa mission de rescolarisation et poursuivons l'accueil de *J.* sur 2 demi-journées.

En mars-avril, son comportement au foyer est de plus en plus violent et nécessite plusieurs hospitalisations en pédo-psychiatrie.

En mai, il effectue un stage de 3 jours dans une entreprise de peinture. Ce stage se passe relativement bien compte tenu de la personnalité de *J.* Puis, suite à une nouvelle crise au foyer, le Juge des Enfants ordonne le placement en pédo-psychiatrie.

Sa scolarité est interrompue.

L'après

J. est admis en CAP peinture-vitrierie en Lycée Professionnel.

Nous ne savons si son état de santé lui permettra de suivre cette formation.

- ***D L S*** 15 ans (04.03.87)

Classe de 5^{ème} Collège - Brest

Accueil : Début : 21.01.02

Fin : 21.06.02

Contrat : Présence dans le Dispositif sur 3 demi-journées (semaines A) ou 4 demi-journées (sem. B).

Cours maintenus sur le Collège : Arts Plastiques, Anglais, Technologie, EPS, SVT et Education Musicale.

Eléments justifiant la scolarité alternative

- Histoire personnelle

D. bénéficie d'un suivi éducatif dans le cadre d'une mesure administrative. Elle vit avec son père et revoit sa mère quand elle le souhaite.

Elle se montre violente, envers ses camarades (violences verbales et physiques) et envers elle-même (auto-mutilation conduisant à une hospitalisation). Sa conduite à risques alarme l'équipe de direction de son collège.

Elle dit ne pas comprendre le contenu des cours, se sent rejetée et s'installe dans une attitude provocatrice (vocabulaire extrêmement ordurier).

- Histoire scolaire

De graves lacunes repérées à l'entrée en 6^{ème} (une proposition d'entrée en SEGPA a été refusée par la famille à l'issue du primaire).

Le redoublement de la classe de 6^{ème} n'a pas apporté d'amélioration.

Objectifs de l'accueil partagé

- Valider l'année de 5^{ème} avec l'accompagnement personnalisé du DR.
- Amener à un mieux-être.
- Travailler un projet d'orientation.
- Stabiliser le comportement, normaliser l'expression orale.

Evolution

D. a une attitude positive dès son entrée dans le DR. Au bout d'un mois, elle déclare : « Je ne pourrai plus être comme avant... » qui annonce bien qu'elle a pris du recul quant à son comportement.

Sur un plan scolaire, les difficultés sont importantes. **D.** a repris les programmes de 6^{ème} en français et maths, mais travaille difficilement en autonomie, les difficultés de compréhension la bloquent dans toute progression.

A sa demande, elle fera deux stages (2 jours) dans un salon de coiffure. Les bilans sont très positifs (proposition de pré-apprentissage...) et **D.** se sent ainsi valorisée.

L'après

Admise en 4^{ème} technologique en MFR.

- **S L M** 14 ans ½

4^e Collège - Brest.

Accueil : Début : 22.04.02 (accueil différé dans l'attente d'une décision du Juge des Enfants)
Fin : 20.06.02

Contrat : 3 demi-journées sur le Dispositif
Cours repris sur le Collège : Arts Plastiques, EPS

Eléments justifiant la scolarité alternative

- Histoire personnelle

S. a déjà été accueilli dans le DR du 26.03.01 à la fin juin 01.

A la rentrée 2001, il reprenait sa scolarité en 4^{ème}, en octobre, il est de nouveau déscolarisé.

En février 02, le Juge des Enfants prend une décision de placement : *S.* s'enfuit, retrouvé par la Brigade des Mineurs, il refuse tout ce qu'il lui est proposé (séjour de rupture). Il dit ne pas vouloir quitter sa mère. Il traverse alors une période dépressive qui conduit le J.E. à décider le placement à l'hôpital au mois de mars. Après quelques semaines d'hospitalisation, *S.* écrit au J.E. et lui fait savoir qu'il souhaite être rescolarisé. Le J.E. saisit cette opportunité pour décider d'un retour chez sa mère : l'un des engagements étant de respecter la scolarité. Le jeune est toujours inscrit en classe de 4^{ème}. Il souhaite préparer son orientation, soit dans le cadre d'un pré-apprentissage, soit en 3^{ème} d'insertion.

- Histoire scolaire

Scolarisé en 4^{ème} à la rentrée 2000-2001.

En janvier, suite à un incident (vol d'argent), il refuse de réintégrer l'établissement par crainte du regard des autres. S'ensuit une période dépressive.

A son entrée dans le DR en mars, il est demandeur de soutien en maths et en français afin de pouvoir redémarrer la classe de 4^{ème} en septembre 2001.

Objectifs de l'accueil partagé

- Permettre une reprise de scolarité.
- Rétablir le contact, la confiance avec les adultes.
- Préparer l'orientation scolaire.

Evolution

- 6 mai 02 : bilan satisfaisant. *S.* respecte le contrat, se montre plus ouvert. Le jeune s'engage à faire 2 stages dont un en électricité. Un pré-apprentissage est alors envisagé.
- Une demande d'inscription en 3^{ème} d'insertion est faite conjointement avec le collège d'origine.
- Au mois de juin, la situation se dégrade (absences, retards). *S.* n'a pas fait de stages. Il semble replonger dans ses difficultés passées.

L'après

S. ne s'est pas présenté à la convocation de l'IFAC, il n'est donc pas retenu.

Il est 5^{ème} sur liste supplémentaire pour la 3^{ème} d'insertion (à noter qu'aucun élève passé en DR n'a, jusqu'à présent, été admis dans cette classe...).

Un séjour de rupture est envisagé (rentrée scolaire), la situation familiale s'étant dégradée.

CLSA de janvier 02

aa 15 ans

4^{ème} technologique.
Collège - Brest

Nous avons reçu *a.* et son éducatrice le 15 janvier 02. Au cours de l'entretien, *a.* nous déclare ne plus vouloir effectuer de stages en milieu professionnel. Elle souhaite être réintégrée dans la classe de 4^{ème} technologique de laquelle elle est exclue depuis décembre.

Nous prenons contact avec le Collège d'origine : ils sont très réticents sur un accueil partagé, ayant le sentiment d'avoir déjà tout tenté pour cette jeune. L'admission en DR s'étant faite sur une proposition d'un suivi de stages en milieu professionnel et non de présence sur des cours dans le collège d'origine, nous sommes dans l'impasse...

Dans le même temps, nous avons conseillé une prise de contact avec une Maison Familiale et Rurale : **A.** est acceptée en 4^{ème} technologique en MFR, ce changement lui convient. L'accueil en Dispositif Relais ne se justifie plus.

CLSA de février 02

- **DB** 15 ans ½

Classe de 3^{ème} Collège - Morlaix

Accueil : Début : 08.03.02

Fin : 21.06.02

Contrat : Accueil sur 2 demi-journées sur le Dispositif.

Cours maintenus : Education Musicale, EPS, Anglais, Espagnol, Français, Physique-Chimie, Arts Plastiques et Technologie.

Eléments justifiant la scolarité alternative

- Histoire personnelle

D. est placée en Foyer Educatif sur décision du Juge des Enfants dans le cadre de la Protection de l'enfance.

- Histoire scolaire

Bon parcours primaire, puis dégradation à partir de la 4^{ème}. Décrochage total en cours de 3^{ème} avec absentéisme important et une complète démotivation. Des stages en entreprise sont mis sur pied (1 semaine/mois), avec effet positif au début, mais **D.** décroche rapidement.

Objectifs de l'accueil partagé

- Maintenir la scolarité jusqu'en fin d'année.
- Travailler le projet professionnel.
- Mettre en place un travail de remise à niveau en maths.

Evolution

D. s'investit dans un réel travail scolaire dans le DR, de manière autonome.

Le projet professionnel se met en place, une formation en toilettage canin se décide bien que **D.** n'ait pas souhaité la mise en place de nouveaux stages de découverte de ce métier. Une inscription en MFR dans l'Orne (brevet de toiletteur canin) est envisagée.

L'après

D. sera accueillie par l'association AVEL MOR à la rentrée de septembre, l'éloignement de son lieu de vie étant nécessaire et le maître de stage n'ayant pas été trouvé.

- **M L B** 15 ans ½

Classe de 3^{ème} Technologique LP - Brest

Accueil : Début : 08.03.02 Fin : 27.05.02

Contrat : Accueil sur 3 demi-journées sur le Dispositif.

Reprise des cours : en ateliers sur 2 classes de 2de professionnelles en électronique.

Eléments justifiant la scolarité alternative

- Histoire personnelle

Suivi éducatif assuré par le Service Educatif en Milieu Ouvert (SEMO). **M.** vit avec sa mère. Il est dans la toute puissance, et, déscolarisé depuis septembre, vit la nuit et dort le jour.

- Histoire scolaire

Scolarité primaire sans histoire.

Dès la 6^{ème} les résultats sont insuffisants : placé en internat, il se désintéresse de la scolarité.

Inscrit en 3^{ème} technologique en LP, il est déscolarisé dès la 1^{ère} semaine de cours.

En novembre, il est admis à l'essai en 3^{ème} technologique au Lycée Professionnel de la Fondation des Apprentis Orphelins d'Auteuil : essai non concluant.

M. n'adhérait pas au projet de formation et perturbait les cours.

S'ensuit une période de déscolarisation.

Objectifs de l'accueil partagé

- Rescolariser *M.*, lui faire reprendre un rythme de vie en rapport avec l'école.
- Travailler un projet professionnel.
- L'amener à accepter et à respecter un contrat.

Evolution

M. ne s'engage que partiellement dans le contrat d'accueil : il ne suit les cours en ateliers qu'en partie, de début mars jusqu'en avril. Nous exigeons qu'il définisse clairement sa position : il décide de ne pas poursuivre les ateliers, mais de rechercher un stage afin de préparer une sortie vers un apprentissage. Il débute en mai un stage dans une entreprise d'électro-ménager, et abandonne avant la fin de la semaine avec l'argument qu'il n'avait pas obtenu de travailler dans le secteur qui l'intéressait.

Nous l'excluons 5 jours du DR pour non respect de contrat et fixons un rendez-vous avec sa mère, lui et son éducateur pour refixer des objectifs. *M.* ne vient pas à ce rendez-vous et décide de ne plus revenir. Nous avertissons son éducateur et son établissement d'origine de son état de déscolarisation après une nouvelle sollicitation de notre part.

L'après

Séjour de rupture avec l'association Fadibroso.

- ***JLR*** 14 ans ½

Classe de 4^{ème} Collège - Guipavas

Accueil : Début : 12.03.02

Fin : 20.06.02

Contrat : Accueil sur 3 demi-journées sur le Dispositif.

Cours maintenus : Education Musicale, EPS, Espagnol, Histoire-Géographie, Arts Plastiques, Technologie, SVT.

Eléments justifiant la scolarité alternative

- Histoire personnelle

Dernier enfant, deux grandes sœurs qui suivent des études supérieures.

Grande inquiétude familiale autour de la situation de *J.*

- Histoire scolaire

Des capacités scolaires inexploitées, car parasitées par des problèmes de comportements repérés depuis le primaire :

- problèmes d'attention, de concentration.
- agitation permanente.

- impulsivité... d'où les difficultés à s'adapter aux exigences du collège.
- De grosses lacunes dans la plupart des matières conduisent au doublement de la 5^{ème}.
En classe de 4^{ème}, **J.** se montre incapable de fournir un effort soutenu et de contrôler ses réactions. Il sait être agressif verbalement, peut se montrer menaçant, et s'enferme dans le silence car il a le sentiment d'être toujours victime.

Objectifs de l'accueil partagé

- Valider l'année de 4^{ème}.
- Travailler les notions de respect de contrat, amender le comportement et le relationnel.
- Préparer un changement d'orientation.

Evolution

J. est réticent à travailler sur un niveau 4^{ème}, il faut beaucoup de vigilance pour qu'il ne renonce pas à la première difficulté. Il reprend également les programmes de maths, français en autonomie sur le niveau 5^{ème}. L'ensemble est correct mais ne valide pas une année de 4^{ème}.

Sur le plan comportemental, dans le DR, sur les activités scolaires ou les activités sportives, il n'y a rien à lui reprocher, même si, de temps en temps, il faut lui rappeler de se tenir à sa place d'élève et ne pas considérer les adultes de l'équipe comme des camarades !

L'après

4^{ème} technologique dans un nouvel établissement.

CLSA d'avril 02

- **B R** 14 ans

Espace de Médiation Scolaire de l'Association Don Bosco - Brest

Accueil : Début : 17.12.01 Fin : 20.06.02

Contrat : Présent dans le DR une demi- journée/semaine.

Eléments justifiant la scolarité alternative

- Histoire personnelle

B. rencontre des problèmes d'absentéisme depuis le CM² en lien avec le décès de son père.

Suite à son placement à l'EMS, un suivi CMPP est engagé, **B.** a une relation très fusionnelle avec sa mère : celle-ci est très présente, désireuse d'une reprise de scolarité pour son fils, elle connaît cependant les mêmes angoisses que **B.** . Elle craint un nouvel échec.

- Histoire scolaire

En 6^{ème}, **B.** a des difficultés d'intégration : il ne supporte pas le regard des autres, somatise énormément, les absences sont nombreuses. **B.** redouble, les problèmes sont toujours présents. Il est placé à l'EMS en mars 2001.

En décembre 01, un accueil partagé EMS / DR est mis en place pour établir « un relais » avant une inscription au Collège Innovant, en 6^{ème}, après les vacances de printemps. Son inscription se fera également dans le cadre d'un accueil partagé. **B.** a des aptitudes intellectuelles, dans la moyenne des jeunes de son âge. L'excitation perturbe les capacités d'attention, de concentration. Il se dévalorise rapidement et se sous-estime.

Objectifs de l'accueil partagé

Avec l'EMS

- Permettre à **B.** de revenir dans un collège sans angoisse.
- Confirmer ses capacités à reprendre une scolarité ordinaire.

Avec le Collège Innovant

- Eviter une transition brutale et permettre à **B.** de trouver ses marques.
- L'amener progressivement vers une scolarité à temps complet.

Evolution

B. s'est bien adapté mais il traverse des périodes de grande fatigue qui occasionnent des absences. C'est un « petit » garçon de contact agréable mais qui a besoin d'être rassuré sur ses capacités. Le retour au Collège Innovant est source d'angoisse, il faut l'accompagner pour négocier un emploi du temps qu'il ne se croit pas en mesure de respecter. Ses journées lui semblent trop longues, trop chargées.

Le 31.05.02, le bilan effectué est mitigé : élève bien intégré mais des problèmes de concentration importants et des absences nombreuses (d'ordre somatique). Il se bloque à l'idée de terminer l'année scolaire avec un emploi du temps quasi complet.

Fin juin, **B.** a quand même repris les cours d'anglais qu'il se refusait jusque là à suivre.

L'après

B. poursuivra sa scolarité à temps complet au Collège Innovant en 5^{ème}. Le suivi en CMPP est maintenu.

- **JEB** 13 ans ½

Classe de 5^{ème} Collège - Brest.

Accueil : Début : 13.05.02

Fin : 20.06.02

Contrat : Accueil sur 3 demi-journées sur le Dispositif.

Cours maintenus : SVT (sem. B), Techno., Hist-Géo., Physique, EPS, Musique, Arts Plastiques.

Eléments justifiant la scolarité alternative

- Histoire personnelle

J. est le 8^{ème} enfant d'une fratrie de 9. La maman ne parlant pas le français, la langue de communication à la maison est l'arabe. La famille a la volonté d'être dans la norme mais refuse de prendre en compte les problèmes scolaires et comportementaux de **J.**

- Histoire scolaire

En grande difficulté dès le primaire. Orientation en SEGPA refusée par la famille.

Des lacunes importantes à l'entrée en 6^{ème}, **J.** se met en situation d'exclusion : refus de tout travail, insolence, comportement agressif...

J. n'admet pas ses difficultés, par conséquent, il n'accepte aucune aide pour les surmonter.

Passage en 5^{ème} pour préparer une éventuelle entrée en Lycée Professionnel, mais refus du père d'accepter les difficultés de son fils, et ce changement d'orientation.

Objectifs de l'accueil partagé

- Réaliser un bilan de positionnement qui mette en évidence les acquis et les lacunes, l'équipe pédagogique du collège évoquant une situation de quasi illettrisme.
- Préparer un changement d'orientation.
- Nous positionner en interface avec la famille, la communication famille/collège étant très conflictuelle.

Evolution

Sur le temps court de l'accueil, nous avons constaté aucune agressivité ni rejet de *J.* à notre égard. Le bilan de positionnement effectué a laissé apparaître de très grosses lacunes dans les acquisitions de base : *J.* sait à peine lire et compter, et n'a même pas un niveau de fin de primaire (scores de réussite : 16,6 % en maths et 15,3 % en français). Il lui est impossible de suivre correctement une scolarité en collège. Ce constat peut aussi expliquer son comportement agressif et son refus de travail.

Un bilan est effectué le 14 juin au collège en présence de son père qui semble mieux saisir la problématique.

L'après

- Une orientation en 4^{ème} technologique (*J.* est sur liste d'attente) avec un accompagnement maintenu dans le DR.
- Une demande d'admission en 4^{ème} SEGPA qui pourrait être effectuée à la 1^{ère} commission CDES en octobre.
- Un redoublement de la classe de 5^{ème} avec un accompagnement temporairement maintenu dans le DR.

CLSA de mai 02

- *CL* 14 ans

Classe de 5^{ème} Collège - Landerneau

Accueil : Début : 13.05.02

Fin : 31.05.02

Contrat : Accueil sur 3 demi-journées sur le Dispositif.

Cours maintenus : 2H de français, 2H de maths (cours particuliers).

Eléments justifiant la scolarité alternative

- Histoire personnelle

Les troubles de *C.* commencent en 6^{ème} par des modifications du caractère, irritabilité, tristesse puis par des troubles de l'endormissement.

A partir de septembre 2000, elle pleure souvent, demande à aller à l'infirmerie, se plaint de maux de tête.

Par ailleurs, *C.* poursuit ses activités sportives dans lesquelles elle se donne à fond. Elle entretient de bonnes relations avec ses camarades de sport et parvient à passer quelques jours à l'extérieur de chez elle lors de stages sportifs.

A la maison, *C.* se montre agressive et tient des propos morbides. Les parents sont cependant impliqués dans la prise en charge de leur fille et sont à l'origine de la demande d'accueil en DR.

- Histoire scolaire

En 6^{ème}, *C.* ne rencontre aucune difficulté scolaire (15 de moyenne).

En 5^{ème}, elle refuse de retourner au collège après les vacances de Toussaint.

En novembre, les troubles augmentent : *C.* reste à la maison. Elle est prise en charge par le centre Winnicott (hôpital de jour), qui diagnostique une phobie scolaire.

Une tentative de scolarité, avec traitement médicamenteux en janvier 2001 se solde par un échec. La jeune est prise en charge à Winnicott jusqu'en juin 2001.

Une reprise de scolarité en septembre 2001 échoue également.

La jeune est prise en charge 2 jours par semaine à Winnicott et bénéficie de cours particuliers dispensés par les enseignants de son collège.

En cours particulier, **C.** se montre volontaire et effectue le travail qui lui est demandé.

Elle est considérée comme une bonne élève de 5^{ème}.

Objectifs de l'accueil partagé

- Permettre à **C.** de retrouver une posture d'élève.
- Revenir dans un collège et retrouver l'environnement qui s'y rattache.
- Valider l'année de 5^{ème}.

Evolution

Après avoir été dans un 1^{er} temps accompagné par un infirmier, **C.** est parvenue à venir seule au collège.

En classe, bien que très réservée, elle se montre agréable et très volontaire pour travailler.

Ses résultats sont cependant peu significatifs : **C.** mobilise une énergie énorme pour se concentrer, mais travaille lentement, les bilans de positionnement à l'entrée dans le DR n'ont pas pu être terminés.

Le 3 juin, nous apprenons que **C.** a fait une tentative de suicide : elle sera hospitalisée une semaine plus tard et ne reprendra pas la scolarité.

L'après

Mme et M. L. ont inscrit leur fille en 4^{ème} dans un établissement de Lesneven où la jeune retrouverait ses camarades de sport. Ils sont très pessimistes quant à une réelle reprise de scolarité.

Le pédo-psychiatre envisage avec l'accord de la famille, une hospitalisation en hôpital de nuit avec reprise de la scolarité en journée.

- **S L H** 15 ans ½

Classe de 3^{ème} Collège - Le Relecq Kerhuon

Accueil : Début : 27.05.02

Fin : 21.06.02

Contrat : Accueil sur 3 ½ journées sur le Dispositif.

Cours maintenus au collège : l'ensemble des cours inscrits à son emploi du temps.

Eléments justifiant la scolarité alternative

- Histoire personnelle

Mesure d'A.E.M.O. (Action Educative en Milieu Ouvert) par le S.A.E. (Service d'Action Educative).

Depuis le début de l'année scolaire, **S.** traverse une période de conflits avec son père et ses frères, elle pose un certain nombre d'actes et n'a pas conscience de se mettre en danger. Elle se rebelle contre l'autorité de son père, et évoque son désir d'être placée en foyer.

Dans le même temps, elle est exclue de l'IFAC.

- Histoire scolaire

Des problèmes de compréhension signalés dès le primaire, redoublement de la classe de 6^{ème}, de grosses difficultés en 5^{ème}, puis en 4^{ème}. Orientée en pré-apprentissage à l'IFAC. Exclue en novembre, elle sera inscrite au Collège de Kerhuon en février. Elle rencontre des difficultés d'adaptation, d'importants blocages scolaires et son mal-être alerte le service de santé scolaire.

Objectifs de l'accueil partagé

- L'aider à retrouver un mieux-être, surmonter le découragement.
- Travailler un projet professionnel.
- Rétablir la communication.

Evolution

S., sur ce court temps d'accueil, respecte le contrat proposé : sa présence dans le DR est régulière, et la communication s'amorce : un projet d'entrée en MFR est élaboré, des contacts sont pris.

Sur un plan scolaire, l'évolution est peu significative.

Au collège, le changement d'attitude est remarqué par les services de santé scolaire : *S.* est plus ouverte, plus épanouie et semble aller mieux.

L'après

Maison Familiale et Rurale.

Temps de présence des élèves dans le Dispositif Relais

	LUNDI		MARDI		JEUDI		VENDREDI	
	Matin	Ap.-Midi	Matin	Ap.-Midi	Matin	Ap.-Midi	Matin	Ap.-Midi
<i>DR</i>		13h30-14h50		13h30-14h50	9h-10h50			
<i>BR</i>							9h-11h45	
<i>KL</i>		13h30-15h20	9h-11h45			13h30-15h00		
<i>JC</i>	9h-11h40				9h-11h40			
<i>DLS</i>		13h30-15h20		13h30-15h20	9h-11h45 A		9h-11h45	
<i>FK</i>	9h-11h45		9h-11h45			13h30-15h20		
<i>JS</i>					9h10-11h45	13h30-15h20	9h10-11h45	
<i>MLB</i>	9h-11h45		9h-11h45				9h-11h45	

<i>JLR</i>			9h-11h45		9h30-11h45	13h30-15h20		
<i>DB</i>	9h10-11h45						9h10-11h45	
<i>SLM</i>	9h-11h45			13h30-15h20		13h30-15h		
<i>JEB</i>		13h30-15h20		13h30-15h20		13h30-15h20		
<i>EL</i>		13h30-15h20		13h30-15h20			9h-11h45	
<i>SLH</i>		13h30-15h20	9h-11h45				9h-11h45	

La démarche pédagogique

Un temps l'accueil

On se salue, poignées de mains, puis, assis autour de la grande table, chacun ouvre son classeur de liaison et en sort le travail qui était à effectuer à la maison. Moment convivial, discussions ordinaires.

Vérification : le travail est fait, difficile ou pas ? On discute du problème rencontré, c'est pas fait, explication ? Puis étape d'auto-correction sous le regard de l'enseignante ou de l'aide-éducatrice.

Ensuite, répartition du prochain travail à effectuer. Vérification de la compréhension des textes / des consignes.

Cette étape prend environ 40 minutes, elle permet de constater :

- L'implication du jeune dans le projet de rescolarisation.
- Les problèmes qu'il rencontre dans la réalisation du travail à effectuer.
- Le soin / l'investissement dans le travail demandé.
- L'état d'esprit dans lequel se trouve le jeune à l'entrée dans la classe : si quelque chose ne va pas, on peut en parler dans le bureau attendant.

Un temps pour travailler seul

En fonction des bilans de positionnement effectués à l'entrée, en français et maths, chacun définit son programme de travail qu'il me soumet : je donne mon point de vue, j'oriente le programme du jeune vers un autre axe si nécessaire (j'impose par exemple un temps d'entraînement à la lecture sur LIREBEL). Le travail se fait sur table, à partir de fichiers auto-correctifs, ou sur ordinateur, avec des logiciels éducatifs comme ADI.

Ce temps individuel se déroule sous le regard vigilant d'un adulte prêt à intervenir si blocage, incompréhension ou désinvestissement du jeune.

Chacun consigne le travail effectué dans son classeur, un repérage par couleur nous permet de suivre l'évolution du travail mois par mois, sur chaque niveau.

Un temps d'expression libre ou guidé peut aussi être mis en route, en fonction de la réceptivité du jeune.

Travail sur le dossier « MOI », cahier contenant des propositions d'écriture :

Comment j'ai appris à

Déroulement d'une de mes journées de travail dans le métier que j'exercerai....

Mon portrait à 20 ans...

Mise en route d'une activité d'écriture à partir d'un article de journal, d'une photo, d'un simple désir de s'exprimer... l'écrit peut être mis en valeur par la suite au cours d'un atelier de calligraphie ou d'un atelier de traitement de texte.

...Sont ainsi mises en place les situations où l'élève est actif pour apprendre, où devient évidente la nécessaire prise de responsabilité de l'élève comme vecteur de la construction de ses connaissances.

« Nous ne sommes pas à l'école pour apprendre à vivre ensemble, mais pour apprendre à nous quitter. »

Jean-Yves ROCHEX

Un temps pour vivre ensemble

❖ Partenariat avec l'Association « les petits débrouillards »

(rebaptisée dans ces circonstances « les grands dégourdis »)

Sous la conduite de l'animateur, par groupes de 2 ou 3, les élèves ont mené des expériences scientifiques : construire des fusées, et faire la mise à feu dans le square attendant au collège ! , construire un sismographe... Ces expériences ont donné lieu à des travaux de rédaction de compte-rendus et des recherches complémentaires ont été effectuées sur internet.

❖ Sorties organisées

- Visite de la chocolaterie de Pleyben.
- Visite des Ateliers de l'Enfer à Douarnenez.
- Visite de l'élevage d'autruches à St Thois.

Au cours de ces visites, les élèves prennent des photos numériques et un compte-rendu est rédigé à l'ordinateur intégrant les photos prises.

❖ Activités sportives

- En partenariat avec l'association Escale Arbre 3 demi-journées ont été programmées.
- Sous la responsabilité de l'éducateur PJJ :
 - Equitation
 - Sortie en mer
 - Char à voile.

Un temps pour penser « l'après »

Lorsque l'élève s'est « posé », la communication devient possible, un contrat d'objectifs (comportement, orientation, scolarité) est fixé. Ce contrat est ensuite revu périodiquement et adapté selon l'évolution du jeune.

Aider le jeune dans l'élaboration de son projet personnel, c'est aussi l'amener à se définir, à se positionner dans des choix d'orientation : en cela la connaissance du monde du travail est indispensable pour faire émerger des motivations, des intérêts. A cet effet, des visites ou stages en entreprise sont programmés. Dans les derniers temps de l'accueil, le projet d'orientation est élaboré en concertation avec la famille et l'établissement d'origine.

Scolarité partagée : le point de vue des établissements d'origine

Collège d'origine : Collège ...Morlaix

Nom de l'élève : *D B*

Accueil partagé : 08.03.02 au 21.06.02

Rédacteur du bilan : Professeur principal

Evolution de l'attitude du jeune

		Moins bien	Pas de changement	Mieux
Relationnel	Avec les enseignants			X
	Avec les élèves		X	
	Avec le personnel administratif			X
	Avec le personnel A.T.O.S.S.		X	
Intégration	Dans le collège		X	
	Dans la classe		X	
Respect	Des règles de vie			X
	Du contrat d'accueil partagé			X
Acceptation	D'une autorité			X
	Des normes scolaires		X	
Intérêt	Porté au travail scolaire		X	
	A une autre activité :			
Fréquentation	Retards		X	
	Absences		X	

Autres observations :

*Au vu des très nombreuses absences de **D.**, nous n'avons pas pu constater aucune dégradation particulière, ni aucune amélioration. En tout état de cause, nous n'avons pas eu à faire de remarques particulières à **D.** lorsqu'elle était présente. A toutes fins utiles, je joins l'état récapitulatif de ses absences depuis le début de l'année.*

Le statut particulier dans la classe...

...A-t-il posé problème ? De quel ordre ?

- Au Collège :
- Aux autres élèves :
- A l'élève lui-même :

...A-t-il provoqué la curiosité, l'inquiétude, un questionnement, si oui de quel ordre ?

- Des enseignants : *Inquiétude pour son avenir*
- Des autres élèves : *tentation de suivre **D.** dans ses habitudes absentéistes. Cela n'a pas duré.*
- Des parents d'élèves :

Le regard des adultes

La manière dont est perçu l'élève dans l'établissement a-t-elle évolué positivement ?

- Du côté des professeurs : *Non. L'élève ne posant pas de problème de comportement, les absences étant encore nombreuses, pas de changement.*
- Du côté de l'administration : *Oui. **D.** semble mieux. Elle est moins agressive.*

La prise en charge en partage

Effets négatifs

Scolarité au Collège encore plus hachée.

Effets positifs

***D.** a retrouvé un équilibre personnel.
Elle a intégré d'autres critères plus adaptés à ses besoins.
Elle n'a plus de crises, de ruptures*

affichées

Merci de noter vos remarques / suggestions pour faire évoluer l'accueil partagé, pour améliorer ou préciser ce bilan

Une rencontre dans l'année avec l'équipe pédagogique afin d'expliquer les objectifs, les démarches et les méthodes d'apprentissage en classe relais.

Collège d'origine : Collège ... Landerneau

Nom de l'élève : *D R*

Accueil partagé : 24.09.01 au 20.06.02

Rédacteur du bilan : Principal - Adjoint

Evolution de l'attitude du jeune

		Moins bien	Pas de changement	Mieux
Relationnel	Avec les enseignants			X
	Avec les élèves			X
	Avec le personnel administratif			X
	Avec le personnel A.T.O.S.S.			X
Intégration	Dans le collège			X
	Dans la classe			X
Respect	Des règles de vie			X
	Du contrat d'accueil partagé			X
Acceptation	D'une autorité			X
	Des normes scolaires			X
Intérêt	Porté au travail scolaire			X *
	A une autre activité :			X
Fréquentation	Retards			X
	Absences			X

* Mais cela dépend des matières et activités

Autres observations :

*Le changement de comportement et d'attitude de *D* a été notoire. Néanmoins, son implication dans le travail scolaire varie d'une matière à l'autre et d'un enseignant à l'autre. La façon d'aborder avec lui les problèmes et le niveau des exigences a des incidences sur son comportement.*

Le statut particulier dans la classe...

...A-t-il posé problème ? De quel ordre ?

➤ Au Collège : *Quelques problèmes d'intégration dans les cours où il n'était là que partiellement et dans certains cas (matières qui ne lui plaisaient pas).*

➤ Aux autres élèves :

➤ A l'élève lui-même :

...A-t-il provoqué la curiosité, l'inquiétude, un questionnement, si oui de quel ordre ?

➤ Des enseignants :

➤ Des autres élèves : *Au début en raison de sa présence sur deux sites.*

➤ Des parents d'élèves :

Le regard des adultes

La manière dont est perçu l'élève dans l'établissement a-t-elle évolué positivement ?

➤ Du côté des professeurs : *Globalement oui (mais difficilement chez certains).*

➤ Du côté de l'administration :

La prise en charge en partage

Effets négatifs

*Problème de synthèse du travail effectué
(acquisitions relais / acquisitions Collège)*

Effets positifs

*Effet socialisant et dynamisant
(élève qui est bien plus positif).*

Merci de noter vos remarques / suggestions pour faire évoluer l'accueil partagé, pour améliorer ou préciser ce bilan

Changement de comportement depuis Pâques, ne fait presque plus rien depuis qu'il sait qu'il va dans un autre établissement.

Collège d'origine : Collège ... Brest

L'élève : **D L S**

Accueil partagé : 21 janvier au 21 juin 02

Rédacteur du bilan : Principal-Adjoint

Evolution de l'attitude du jeune

		Moins bien	Pas de changement	Mieux
Relationnel	Avec les enseignants			X
	Avec les élèves		X	
	Avec le personnel administratif			X
	Autre* :			
Intégration	Dans le collège		X	
	Dans la classe		X	
Respect	Des règles de vie			X
	Du contrat d'accueil partagé			X
Acceptation	D'une autorité (1)		X	X
	Des normes scolaires		X	
Intérêt	Porté au travail scolaire		X	
	A une autre activité :		X	
Fréquentation	Retards			X
	Absences			X

*personnel médico-social, ATOSS...

(1) selon les cas

Autres observations :

*Cela a permis à **D.** de terminer une année dans de « bonnes » conditions, ce qui n'était pas garanti sans la mise en place du Dispositif Relais.*

Le statut particulier dans la classe...

...A-t-il posé problème ? De quel ordre ?

➤ Au Collège : *Non.*

- Aux autres élèves : *Pas spécialement.*
- A l'élève lui-même : *Apparemment non.*

...A-t-il provoqué la curiosité, l'inquiétude, un questionnement, si oui de quel ordre ?

- Des enseignants: *Non, information en préalable.*
- Des autres élèves : *Non, pas à notre connaissance.*
- Des parents d'élèves : *Non, pas à notre connaissance.*

Le regard des adultes

La manière dont est perçu l'élève dans l'établissement a-t-elle évolué positivement ?

- Du côté des professeurs : *Non, pas vraiment (peu d'efforts de \mathcal{D})*
- Du côté de l'administration : *Pas de conflits avec \mathcal{D} . (quasi quotidien avant la prise en charge par le DR).*

La prise en charge en partage

Effets négatifs

Pas d'effort de \mathcal{D} . pour améliorer ses résultats dans les matières suivies au collège.

Effets positifs

*A permis à \mathcal{D} . de ne pas décrocher et d'éviter l'exclusion du Collège.
Elaboration d'un projet d'orientation*

Merci de noter vos remarques / suggestions pour faire évoluer l'accueil partagé, pour améliorer ou préciser ce bilan

Nécessité de faire le point de façon régulière entre le DR et le Collège.

Collège d'origine : Collège ... Brest

L'élève : *J E B*

Accueil partagé : 13.05.02 au 20.06.02

Rédacteur du bilan : Principal-Adjoint

Evolution de l'attitude du jeune

		Moins bien	Pas de changement	Mieux
Relationnel	Avec les enseignants			X
	Avec les élèves			X
	Avec le personnel administratif			
	Autre* :			
Intégration	Dans le collège			
	Dans la classe			X
Respect	Des règles de vie			X
	Du contrat d'accueil partagé			
Acceptation	D'une autorité			X
	Des normes scolaires			X
Intérêt	Porté au travail scolaire		X	
	A une autre activité :			
Fréquentation	Retards			
	Absences			

*personnel médico-social, ATOSS...

Autres observations :

Le problème de la poursuite de scolarité de J. n'est pas réglé. L'importance de ses difficultés mériterait une prise en charge plus longue pour permettre une évaluation plus fine de leur nature et un travail avec l'élève et sa famille.

Le statut particulier dans la classe...

... A-t-il posé problème ? De quel ordre ? *Non*

- Au Collège :
- Aux autres élèves :
- A l'élève lui-même :

...A-t-il provoqué la curiosité, l'inquiétude, un questionnement, si oui de quel ordre ?

- Des enseignants: *La durée brève du temps partagé n'a pas permis une réelle prise en compte du nouveau statut de*
- Des autres élèves : *J.*
- Des parents d'élèves :

Le regard des adultes

La manière dont est perçu l'élève dans l'établissement a-t-elle évolué positivement ?

- Du côté des professeurs :
- Du côté de l'administration :

La prise en charge en partage

Effets négatifs

-

Effets positifs

Comportement en classe nettement amélioré
Moins de pression dans la classe

Merci de noter vos remarques / suggestions pour faire évoluer l'accueil partagé, pour améliorer ou préciser ce bilan

L'élève : *JLR*

Accueil partagé : du 12.03.02 au 20.06.02

Rédacteur du bilan : Principal-Adjoint

Evolution de l'attitude du jeune

		Moins bien	Pas de changement	Mieux
Relationnel	Avec les enseignants		X	
	Avec les élèves		X	
	Avec le personnel administratif			
	Autre* :		X	
Intégration	Dans le collège			X
	Dans la classe			X
Respect	Des règles de vie			X
	Du contrat d'accueil partagé			X
Acceptation	D'une autorité		X	
	Des normes scolaires		X	
Intérêt	Porté au travail scolaire		X	
	A une autre activité :			
Fréquentation	Retards			
	Absences			

*personnel médico-social, ATOSS...

Autres observations :

J. a été persuadé qu'il ne pouvait modifier son image au collège auprès des élèves ou des adultes, alors pourquoi faire des efforts ?

Il m'a semblé, toutefois, que J. revenait au collège plus serein mais qu'à la moindre remarque, le naturel revenait (pas de limite dans les réactions).

Le statut particulier dans la classe...

...A-t-il posé problème ? De quel ordre ?

- Au Collège : *Pas de problème*
- Aux autres élèves : *Curiosité.*
- A l'élève lui-même : *Non après une période d'adaptation.*

...A-t-il provoqué la curiosité, l'inquiétude, un questionnement, si oui de quel ordre ?

- Des enseignants: *Non sinon satisfaction de ceux avec qui J. posait problème.*
- Des autres élèves : *Oui sur le contenu des enseignements à l'Iroise et l'intérêt de l'accueil partagé.*
- Des parents d'élèves : *Oui sur l'intérêt pour J. de la démarche proposée.*

Le regard des adultes

La manière dont est perçu l'élève dans l'établissement a-t-elle évolué positivement ?

- Du côté des professeurs : *Pas ou peu de changement. J. n'ayant toujours pas intégré les règles de vie (scolaire et en société).*
- Du côté de l'administration : *Attention accrue ; J. a pris conscience de l'intérêt qui lui était porté mais sans toujours pouvoir maîtriser ses réactions à l'emporte-pièce.*

La prise en charge en partage

Effets négatifs

Regard de J. sur le Collège d'origine qui ne lui apporte pas la même aide individualisée.

Effets positifs (pour Jérôme)

*Image positive de l'aide apportée à J. au DR.
Regard de certains adultes qui peuvent l'aider*

Merci de noter vos remarques / suggestions pour faire évoluer l'accueil partagé, pour améliorer ou préciser ce bilan

L'accueil partagé a facilité le fonctionnement de la classe (absence de J. à certains cours) mais n'a pas de façon sensible apporté de modifications dans le comportement individuel de J. au collège

Communiquer / informer

Les écrits

- Cette année scolaire a vu la mise en route du site internet de la cité scolaire de l'Iroise

(www.cite-scolaire-iroise-brest.ac-rennes.fr). Des pages de présentation du Dispositif Relais y figurent.

- Nous avons élaboré une plaquette de présentation du DR. Pour l'instant nous l'imprimons... à la demande. Elle est aussi téléchargeable à partir du site de l'Iroise.
- Les bilans d'équipe 99 et 2001 sont consultables sur le site de l'INRP, Centre Alain SAVARY : www.inrp.fr.

L'accueil de stagiaires

- De l'Institut pour le Travail Educatif et Social : un stagiaire Educateur Spécialisé 2^{ème} année de janvier à avril.
- De l'IUFM : 8 stagiaires (Histoire-Géographie) 2^{ème} année à raison d'une demi-journée de présence dans la classe pour chacun d'eux.
Une stagiaire en formation d'enseignant spécialisé CAPSAIS

L'accueil de professionnels

- Assistants sociaux, éducateurs PJJ ou Conseil Généraux, Conseillères d'Orientation Psychologues sous forme d'entretien sur rendez-vous.

L'accueil de jeunes et leurs référents éducatifs (famille, services sociaux)

Ces rendez-vous sont fixés après que nous ayons pris connaissance de la situation du jeune par son établissement d'origine, ou par l'éducateur / Assistant(e) Social(e) qui le suit. Les entretiens visent à informer le jeune en désir de reprise de scolarité des conditions d'admission au DR et du déroulement de la scolarité en partage.

Il a aussi pour but de faire le point et d'amener le jeune à définir le plus clairement possible son projet.

L'objectif n'est pas d'amener à une demande de dossier CLSA (Commission Locale de Scolarité Alternative), mais d'envisager les différentes possibilités, comme l'inscription dans un autre collège, ou au collège innovant par exemple.

Des interventions ciblées

- Demande de l'IUFM : présentation du DR à des stagiaires 2^{ème} année le jeudi 23 mai 02.
- Demande de Parentel : dans le cadre du Congrès National, intervention dans l'atelier ayant pour thème « Père d'ici, père d'ailleurs » le mercredi 12 juin 02.

Des rencontres institutionnelles

- Présentation du bilan 2000-2001 au Contrat de Ville
- Participation à la CLSA
- Participation aux rencontres académiques EN-PJJ

Soutien d'équipe

De janvier à juin, trois rencontres ont été programmées avec Mme V... , psychologue psycho-clinicienne en CMPP(conventionnement PJJ / CMPP).

Ces temps de parole et d'écoute ont permis de prendre de la distance par rapport à des situations déstabilisantes, comme avec J... qui s'est ingénié à mettre en scène son mal-être de toutes les

façons possibles, cherchant à la fois le contact et l'opposition, jusqu'à provoquer le rejet de l'ensemble des élèves et l'irritation de l'équipe... Ou comme avec C... au comportement suicidaire. Ces rendez-vous seront renouvelés entre janvier et juin 2003.

Questionnements

Comme indiqué dans le préambule, nous ne disposerons que d'un mi-temps PJJ à la rentrée de septembre 02, sans avoir d'explication sur la non-reconduction du 2^{ème} mi-temps. Ceci va nous obliger à reconsidérer nos missions et à réduire notre activité.

D'autre part, nous n'avons pas de répondant de l'Education Nationale quant aux demandes d'obtenir des heures d'enseignement qui permettraient d'élargir le champ des apprentissages : en anglais, en maths, des intervenants seraient bienvenus.

Il serait aussi formateur d'obtenir des heures de philosophie comme cela a pu se faire dans certaines SEGPA. En effet, c'est à cet âge et dans ce mal-être qu'éprouvent ces jeunes, que le questionnement sur le sens de la vie se révèle avec acuité. La mise en place d'un temps de rencontre avec un professeur de cette discipline conduirait à une réflexion sur la citoyenneté, la vie partagée, sur les rôles, les normes, les valeurs, les croyances... afin d'aboutir aux notions de responsabilité, de tolérance, de respect.

Cette année scolaire a vu la mise en place d'une Commission des Scolarités Alternatives, qui se charge d'étudier les demandes, d'émettre des propositions pour chaque cas. Nous voyons bien sûr l'intérêt de centraliser ces demandes pour un meilleur suivi des situations, mais nous déplorons le manque de liant qui a précédé puis accompagné cette mise en place, nous donnant le sentiment d'être laissés de côté. En fin d'année, nous n'avons toujours pas d'informations sur le fonctionnement (membres invités ? 2 commissions ou une seule ?...) de cette commission pour l'année à venir alors qu'une CLSA doit se tenir en août.

Nous souhaiterions qu'un consensus soit trouvé, précisant clairement les personnes participant à cette commission et que des compte-rendus soient transmis aux personnels concernés.